

## **Cabinet D. DELHOMME S.A.S.**

Société d'Expertise Comptable  
Membre de l'Ordre du Conseil Régional  
de la Région de Bordeaux-Aquitaine

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

**43, rue du Moulin Rouge  
33200 BORDEAUX**

Téléphone 0556 171 171  
Télécopie 0556 171 170  
cabdelhomme@cabdelhomme.com

Bordeaux, le 12 mars 2012

### **SBEPEC SAEM**

Madame Marie Agnès GATINOIS  
15 rue du professeur DEMONS  
33000 BORDEAUX

Madame la Directrice,

Dans le prolongement de notre entretien, nous vous prions de trouver une analyse succincte de la situation financière de la SBEPEC telle quelle ressort sur la base des deux derniers bilans soit l'exercice 2009 et l'exercice 2010.

Cette analyse fait ressortir les différents points suivants :

- Le résultat d'exploitation de la société est structurellement déficitaire et les perspectives d'avenir ne permettent pas d'envisager un redressement à court terme.

En effet l'EBE 2010 ressort à - 691 957 € contre - 1 062 919 € en 2009.

Par ailleurs, comme acté lors du Conseil d'administration du 23 mars 2010, d'importants travaux que les règles comptables ne permettent pas de provisionner, vont continuer de peser à l'avenir sur les résultats de la SBEPEC et par suite alourdir les pertes évoquées ci dessus.

- La situation nette de la SBEPEC, retraitée des subventions d'investissement attribuées par les Collectivités territoriales qui couvriront, par leur reprise, l'amortissement des investissements financés, ressort en moyenne des 2 derniers exercices à 250 000 € pour un capital social de 228 674 €.

Ces éléments sont à rapprocher du besoin en fonds de roulement de 665 168 € au 31 décembre 2010.

- On peut constater dès lors que toute charge supplémentaire à l'exploitation actuelle, entrainera un déséquilibre financier qui pèsera sur l'exploitation et la trésorerie d'autant que les ratios de la SBEPEC ne remplissent pas les exigences des organismes bancaires qui par suite ne répondront pas favorablement à une demande de financement à moyen terme.

Votre société devra puiser dès lors dans ses fonds propres déjà insuffisants entrainant des difficultés de trésorerie à court terme.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en l'expression de notre parfaite considération.



**Didier DELHOMME**